



REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'Association, il précise certains points, non définis aux statuts.

- 1- La présentation du Carnet de Santé est obligatoire et doit être à jour des vaccins, lors de l'inscription.
- 2- Les propriétaires des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent nous fournir la photocopie du justificatif de déclaration en Mairie, la copie d'attestation d'assurance, la copie de l'évaluation du chien par vétérinaire agréé ainsi que la copie de l'attestation pour le maître lui permettant la détention d'un chien catégorisé. Tout chien catégorisé est sous l'entière responsabilité de son propriétaire. Le port de la muselière est au bon vouloir du propriétaire mais pourra être exigé par l'éducateur. Le propriétaire reste l'unique responsable de son chien, en toutes circonstances.
- 3- Le terrain de travail est réservé aux membres de l'Association.
- 4- Chaque conducteur de chien est tenu de ramasser les excréments de ce dernier, sur le terrain où aux endroits de passage, en cas de sortie extérieure.
- 5- L'entrée sur le terrain de travail n'est autorisée qu'aux chiens tenus en laisse, avec du matériel fiable et adapté au travail.
- 6- L'accès au terrain est interdit en dehors des cours.
- 7- Les chiennes en chaleur sont interdites sur le terrain ainsi que les chiens malades.
- 8- Toute brutalité, envers son chien, entraînera l'exclusion immédiate et définitive du cours.
- 9- Chaque conducteur est responsable de son chien et de ses actes, il doit être maître de celui-ci et empêcher tout débordement
- 10- **EN CAS D'INCIDENT AVEC UN CHIEN: s'il s'agit d'une morsure ou autre, nécessitant des soins, c'est l'assurance (responsabilité civile) du propriétaire du chien, auteur, qui est engagée.**
Dans ce cas, les deux parties se mettent en relation et gèrent la situation en s'échangeant les informations nécessaires.
- 11- L'Association a une assurance qui couvre les assurés en cas de :
 - blessure qui n'est pas en relation avec l'action d'un chien
 - objet cassé ou dégradé

Il s'agit de tout incident, ayant eu lieu lors d'un cours et nécessitant soins ou réparation.

AAC 77– Association Athlétique Canin 77
06.64.36.18.01 – topaze@3a-aac77.fr
166 rue des pauliers – 77750 BASSEVELLE
Association Loi 1901
RCS : 853 146 504 000 16 - APE : 9609Z

12- Tous déchets, quels qu'ils soient (mégot de cigarette, chewing-gum, papiers divers etc...) doivent être jetés dans les poubelles, mises à disposition.

13- Les boissons et collations sont prises en dehors du cours.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à travailler avec un chien et, ceci, pour des raisons de sécurité, en l'absence d'un parent.

14- Les enfants qui accompagnent leur parent, sont sous leur responsabilité. L'accès aux différents obstacles, présents sur le terrain, leur est **interdit !!**

Pendant les cours, les enfants et spectateurs doivent rester à l'écart afin d'éviter tout incident avec les chiens qui sont en apprentissage.

Si un manquement à cet interdit devait entraîner une blessure ou autre, l'Association déclinerait toute responsabilité.

Dès lors, la responsabilité et l'Assurance des Parents seraient engagées !!!

15- Tout objet ayant servi à jouer, avec un chien, doit être ramassé. Ceci dans le but d'éviter toute dégradation lors de l'entretien du terrain, principalement lors de la tonte. Si un objet oublié devait occasionner une dégradation, son propriétaire participerait aux frais de réparation à hauteur de 50% du prix.

16- Lors des cours, des photos et/ou vidéos sont faites, par la Présidente, et peuvent être utilisées pour alimenter le site web ou les réseaux sociaux. En cas de refus de votre part, concernant cette utilisation, veuillez remplir et signer le document ci-joint, afin que la Présidente en soit avisée.

17- En plus de la responsabilité, la bonne humeur et la cordialité sont vivement souhaitées sur le terrain.

L'ASSOCIATION DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE NON RESPECT DE L'UNE OU PLUSIEURS DE CES CLOSES.



ATTESTATION À RETOURNER SIGNÉE EN CAS DE REFUS D'UTILISATION DES PHOTOS OU VIDÉOS

Je soussigné(e), _____

refuse que les photos et/ou vidéos faites lors des cours d'éducation, sur lesquelles j'apparais, soient utilisées
pour alimenter le site web de l'association ou les réseaux sociaux.

Fait à : _____, le _____